

prophète avait deviné juste, et la *République*, dont le premier numéro parut le 26 février, eut un grand et prompt succès. D'abord dévouée au gouvernement provisoire, elle devint bientôt un des organes les plus ardents des doctrines socialistes. Voici, d'ailleurs, quelle était sa profession de foi, que nous citons comme le point de départ de tant d'autres dont nous allons bientôt être assourdis; elle est adressée à tous les citoyens!

« Le titre qu'on vient de lire et les devises qui l'accompagnent disent assez ce que sera le journal *la République*...

« Nous voulons la liberté, le progrès et l'ordre; mais nous voulons surtout:

« Que les lois qui entravent la liberté de penser, de parler, d'écrire et de s'assembler soient abolies à tout jamais;

« Que les intérêts et les droits de chacun, ceux du riche comme ceux du pauvre, soient respectés également, et soutenus efficacement par des institutions en harmonie avec les besoins du temps, les désirs de notre époque;

« Que tous les citoyens qui participent aux charges de la France puissent être électeurs, et même éligibles;

« Que l'éducation soit donnée gratuitement aux enfants de tous les Français;

« Que le travail matériel et intellectuel soit organisé sur de nouvelles bases;

« Que les rapports des maîtres et des ouvriers soient réglés dans l'intérêt des uns comme des autres;

« Que l'existence de tous les travailleurs soit assurée d'une manière définitive;

« Que les différentes branches de l'agriculture, de l'industrie et du commerce, reçoivent les améliorations qu'elles réclament;

« Que les sciences, les lettres et les arts soient protégés comme ils doivent l'être en France, dans cette nation qui marche depuis si longtemps à la tête de la civilisation européenne.

« Nous voulons en un mot que tous les citoyens soient libres, qu'ils occupent tous les emplois dont ils sont capables, qu'ils jouissent de tous les droits politiques, et qu'ils puissent être pour toujours affranchis du besoin et de la misère.

« *Vive la République!* »

La *République* paraissait le matin et le soir. Le 13 avril l'édition du soir prit le titre de

Le Messager de la république, journal du soir. In-fol.

A aussi publié une édition semi-quotidienne.— Lors du rétablissement du cautionnement, a envoyé à ses souscripteurs, les 26, 27, 28 et 29 juin, sa voisine l'*Estafette*, bulletin du matin.

Ce titre de *République* sonnait trop bien pour qu'il ne fût pas copié, reproduit; la *République* d'ailleurs comportait toutes sortes de nuances. On vit donc successivement paraître:

La République démocratique.
Novembre.

La République démocratique et sociale. Octobre, spécimen — du titre, — in-fol.

La Jeune République démocratique et sociale, par Jules Ferrand. 14 juin, programme in-fol.

La République des arts... Rédact.: E. Pelletan, Th. Thoré, P. Maretz, A. Esquiros. 5 mars, gr. in-4°.

— **La Voix des artistes**, journal du comité central des artistes. 1849, in-4°.

La République des femmes.

Voyez ci-dessous la *Voix des femmes*.

La République française, journal quotidien. Signé: les rédact.: Frédéric Bastiat, Hippolyte Castille, Molinari. 26 février-28 mars, 30 n^{os} in-fol.

Il y a deux éditions du 1^{er} et du 2^e n^o, l'une composée d'une seule page, l'autre de deux.

« Quelques mots d'abord sur le titre de notre journal.

« Le gouvernement provisoire veut la république, sauf ratification par le peuple. Nous avons entendu aujourd'hui le peuple de Paris proclamer unanimement le gouvernement républicain du haut de ses glorieuses barricades, et nous avons la ferme conviction que la France entière ratifiera le vœu des vainqueurs de février. Mais, quoi qu'il advienne, alors même que ce vœu serait méconnu, nous conserverons le titre que nous ont jeté toutes les voix du peuple. Quelle que soit la forme de gouvernement à laquelle s'arrête la nation, la presse doit désormais demeurer libre; aucune entrave ne saurait plus être apportée à la manifestation de la pensée. Cette liberté sacrée de la pensée humaine, naguère si impudemment violée, le peuple l'a reconquise, et il saura la garder. Donc, quoi qu'il advienne, fermement convaincus que la forme républicaine est la seule qui convienne à un peuple libre, la seule qui comporte le plein et entier développement de toutes les libertés, nous adoptons et nous maintenons notre titre de:

« LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

« Le temps et les événements nous pressent; nous ne pouvons consacrer que quelques lignes à notre programme.

« La France vient de se débarrasser d'un régime qui lui était odieux; mais il ne suffit pas de changer les hommes, il faut changer aussi les choses.

« Or, quelle était la base même de ce régime?

« La restriction, le privilège! Non-seulement la monarchie que les efforts héroïques du peuple de Paris viennent de renverser s'appuyait sur un monopole électoral, mais encore elle rattachait à elle par les liens

« invisibles du privilège une foule de branches
« de l'activité humaine. De là, la corruption
« qui souillait ce régime. Nous ne voulons
« plus de corruption, nous ne voulons plus de
« privilèges.

« Nous voulons que le travail soit désormais
« pleinement libre; plus de lois sur les coalitions,
« plus de règlements qui empêchent les
« capitalistes et les travailleurs de porter ceux-
« là leurs fonds, ceux-ci leur travail, dans les
« industries qui leur conviennent. La liberté
« du travail proclamée par Turgot et par l'As-
« semblée constituante doit être désormais la
« loi de la France démocratique.

« Suffrage universel.

« Plus de cultes salariés. Que chacun sa-
« larie le culte dont il se sert.

« Liberté absolue de l'enseignement.

« Liberté du commerce, autant que le com-
« portent les besoins du fisc. Suppression des
« droits sur les denrées alimentaires, comme
« sous la Convention. *La vie à bon marché*
« pour le peuple!

« Plus de conscription; recrutement volon-
« taire.

« Des institutions qui permettent aux ou-
« vriers de connaître les lieux où le travail
« abonde, et qui leur apprennent jour par
« jour le taux des salaires sur toute l'étendue
« du territoire.

« Respect inviolable de la propriété. Toute
« propriété a sa source dans le travail: at-
« teindre la propriété, c'est atteindre le tra-
« vail.

« Enfin, pour couronner l'œuvre de notre
« glorieuse régénération, nous demandons la
« clemence au dedans et la paix au dehors.
« Oublions le passé, élançons-nous vers l'a-
« venir le cœur pur de toute haine, fraterni-
« sons avec tous les peuples de la terre, et
« bientôt sonnera l'heure où la liberté, l'égalité
« et la fraternité seront la loi du monde!»

Nous avons cité un peu longuement, parce
que c'est une des premières voix qui s'élevè-
rent au milieu des barricades. Cette *Répu-
blique française* était venue au monde,
comme on le voit, presque en même temps
que la *République tout court*, celle de Baresté.
Olinde Rodrigues essaya un rapprochement
entre les deux feuilles; mais déjà, ajoute
M. Castille, qui nous fournit ce renseigne-
ment, de toutes les imprimeries de Paris sur-
gissaient une multitude de journaux de toutes
nuances, écrits dans tous les patois auxquels
peut prêter l'élasticité de l'idiome parisien.

La République possible, journal
des intérêts de tous et de la mobili-
sation de la propriété foncière. Rédact.
en chef: Émile Lambert. 21 juin, in-fol.

1789 proclama les principes,

1848 organisera les intérêts.

Ce ne sont pas les révolutionnaires, ce sont
les hommes d'argent qui sont les ennemis
de la propriété.

Organe de la société centrale de l'organi-
sation hypothécaire. Projet de banque immo-
bilière; fondation de la commandite du travail.

Voici comment, suivant ce sauveur, la ré-
publique est possible; suivez bien le raisonne-
ment: « La république est possible à condition
d'assurer la vie publique; la vie publique dé-
pend du travail national; le travail national dé-
pend du crédit; le crédit est la confiance qui
doit régner entre le capital et le travail. »
Donc il faut organiser le crédit foncier et fon-
der une banque hypothécaire, dont M. Lam-
bert donne le plan en seize articles; sans cela
pas de république.

La République rouge, Signé: l'un
des rédacteurs-gérants, César Perru-
chot. 10-18 juin, 4 n^{os} in-fol.

Souvenez-vous que le drapeau rouge est le signe
d'une révolution qui sera la dernière. Le dra-
peau rouge! c'est l'étendard du genre hu-
main.
P.-J. PROUDHON.

« Il y a deux républiques, demandez-le plu-
« tôt au vicomte Hugo. Nous irons plus loin
« que cet honorable: il y en a trois, il y en
« a quatre; car la république blanche de l'ex-
« pair n'est pas, bien certainement, la ré-
« publique tricolore de Lamartine, la républi-
« que bleue de lord Marrast. Il y en a bien
« d'autres encore, si nous voulions compter.
« Mais il y en a une dont ils ne veulent pas...
« la République rouge. Eh bien, c'est la nôtre,
« et, comme Proudhon, nous serons sur no-
« tre cœur le glorieux étendard de pourpre,
« celui qui n'a pas fait la conquête de l'Eu-
« rope par la guerre, mais qui porte dans ses
« plis flottants l'avenir de l'humanité.

« Pauvres poètes! pauvres penseurs! pau-
« vres petits nains bourgeois! quelle race éti-
« que et misérable que la vôtre!....

— « Quand donc, ô peuple! seras-tu enfin le
« maître chez toi? Quand cesseras-tu de te
« laisser escamoter la souveraineté par les fri-
« pons et les ambitieux?.... »

« Aurez-vous bientôt fini, spéculateurs in-
« fâmes! misérables pour qui la faim du peup-
« le est un trésor, qui faites l'usure sur sa
« soif? Eh quoi! il vous laisse les places, les
« lambris dorés; il se range, humble et res-
« pectueux, lorsque vos équipages entraînés
« par des chevaux fringants l'éclaboussent in-
« solemment. N'est-ce pas assez de le voler et
« de l'assamer, sans l'insulter et le railler en-
« core?

« Vous tous en qui le peuple a eu foi, et
« qui faites métier de le tromper, souvenez-
« vous de ces quelques lignes écrites de la
« main de Robespierre à l'art. 29 de la *Decla-
« ration des droits de l'homme*:

« Lorsque le gouvernement viole les droits
« du peuple, l'insurrection est pour le peuple,
« et pour chaque portion du peuple, le plus
« sacré des droits et le plus indispensable des
« devoirs. »

« Et prenez garde qu'à son tour il ne s'en
« souviennne! »

La véritable République, jour-
nal quotidien, rédigé par MM. Victor
Combet et Charles Desolme, et une